

## INGÉNIERIE DE CERTIFICATION AUX DIFFÉRENTS RÉPERTOIRES

**Contexte :** La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a largement bouleversé les pratiques des organismes de formation et les invite, notamment, à faire évoluer leur offre et se positionner sur le marché des certifications professionnelles.

C'est une orientation qui nécessite que les organismes de formation réalisent une véritable ingénierie de certification et cette ingénierie étant spécifique, il est souvent nécessaire d'être accompagné pour développer des connaissances et des compétences spécifiques

**Objectifs :** Accompagner les organismes dans leurs démarches pour devenir porteur d'une certification. L'accompagnement à géométrie variable pourra s'étendre de l'étude d'opportunité, de l'analyse de la faisabilité, jusqu'à l'appui à la création des documents techniques et/ou la constitution du dossier de certification.

### Contenu :

Le contenu de la prestation pourra comprendre tout ou partie des contenus ci-dessous :

- Le diagnostic des enjeux à s'engager dans la démarche, les critères de choix d'une stratégie
- La connaissance des acteurs, des répertoires, de France Compétences, les procédures d'enregistrement au RNCP, au Répertoire Spécifique, les modalités de partenariat avec un certificateur
- La construction des référentiels d'emploi, d'activités professionnelles, de compétences, d'évaluation, de certification
- Le découpage en blocs de compétences
- L'élaboration du dispositif certifiant

### Adaptation aux handicaps

Le GIP FIPAG s'engage pour favoriser et accompagner l'accueil des personnes à besoins spécifiques.

**Nous contacter**

**Public :** organisme de formation ayant un projet de certification

**Prérequis :** aucun

**Modalités pédagogiques :** L'accompagnement comprend au préalable, un premier temps d'analyse de la demande et des besoins d'accompagnement. Il s'agit ensuite d'accompagner concrètement la structure sous la forme d'une formation - action ou formation-production avec des temps formatifs au fil de l'eau et des temps d'appui techniques.

**Validation :** A l'issue de la prestation de conseil, le demandeur fera le point sur ses acquis et sur ces besoins complémentaires au cours d'un temps de bilan. L'avancée dans la démarche de dépôt d'une certification sera un indicateur concret de l'efficacité de la prestation.

**Durée :** variable en fonction des besoins déterminés lors de l'analyse de la demande

**Tarif** : 1500 euros par jour

**Financement** : OPCO/ Entreprise

**Modalités et délai d'accès** : Nous consulter

**Lieux** : dans les locaux du demandeur

**Contact** : [dip.gipfipag@ac-grenoble.fr](mailto:dip.gipfipag@ac-grenoble.fr)

**Taux de satisfaction** : Nouveauté 2022

**Date de création ou de mise à jour de la fiche** : 13/12/2021

Mise à jour : 07/10/2022 (CE)